

Articles Tréfilés de la Saône
Le spécialiste des pointes Inox - Laiton - Cuivre



A-T-S



FABRICATION DE POINTES



INOX



CUIVRE



LAITON



MAILLECHORT



Nos coordonnées :

A-T-S

ZI 3 R

1 rue Alexandre Fleming
70 190 RIOZ FRANCE

Téléphone : (33) 03-84-97-40-40

Télécopie : (33) 03-84-97-40-41

Messagerie : pointes-ats@orange.fr

Photographies non contractuelles



SAVOIR-FAIRE







Fabricant Français de pointes et crampillons

Matières utilisées: Inox A2 et A4, laiton, cuivre, maillechort








Diamètres: de 1.1 mm à 4.5 mm

Longueurs: de 6 mm à 120 mm

Tiges:

- Lisses 
- Annelées 
- Torsadées 
- Crantées 
- Conduits  ou crampillons (coupes de biais)
- Bêcherons 

Têtes:

- Plates 
- Bombées 
- Hommes 
- Larges  « Pointes à Schingle »
- 
- Fraisées  « Pointes d'ancrage »
- Sans tête 
- Goujons à double pointe

Pointes:

- Diamant
- Biaise
- Franche

SAVOIR-FAIRE

Détails sur les matières travaillées:

ACIERS INOXYDABLES:

Les aciers inoxydables (alliages acier / chrome / nickel / molybdène) sont utilisés dans le cas où les risques de corrosion sont importants. Les plus utilisés sont:

- **INOX A2: Acier inoxydable Austénitique de nuance 2, ou AISI 304.**

Les aciers de nuance A2 sont les aciers inoxydables les plus répandus. Ils sont utilisés pour des éléments de fixation.

- **INOX A4: Acier inoxydable Austénitique de nuance 4, ou AISI 316.**

Les aciers de nuance A4, alliés en molybdène sont résistants à l'acide et donnent une meilleure résistance à la corrosion. L'A4 est beaucoup utilisé dans l'industrie, les constructions pour l'élevage, les constructions en bord de mer.

- **INOX F17: Acier inoxydable Ferritiques, ou AISI 430.**

Les aciers inox F17 (A430) résistent moins à la corrosion que les deux inox précédents.

La nuance d'Inox correspond à la composition chimique du métal			CARBONE (%)	CHROME (%)	NICKEL (%)	MOLIBDENE (%)	MATIERE UTILISEE POUR POINTES	RESISTANCE CORROSION ATMOSPHERIQUE AUTRES INFOS UTILES
ACIERS INOXYDABLES	MARTENSITIQUES	*	teneur en carbone faible > 0,08%	13	0	0	non utilisée	Contient 13% de Chrome. Aciers inoxydables les moins résistants à la corrosion
	FERRITIQUES	F17 - A430	L'acier ferritique le plus courant est le Z8C17 (INOX 430) teneur en carbone faible < 0,09%	11 - 29	0	0	X6Cr17	Contient 17% de Chrome. Résistance à la corrosion sup. aciers martensitiques mais inf. aux austénitiques
	AUSTENITIQUES	A2	Au Chrome Nickel (AISI 304L) teneur en carbone faible < 0,03%	18 - 20	10 - 12	0	X2CrNi19-11	Le plus couramment utilisé (moins de carbone que l'inox 304) Amagnétique Qualité usinage acceptable Bonne résistance à la corrosion et aux agents agressifs Formage à froid donne de bons résultats
		A4	Au Chrome Nickel Molybdène (AISI 316L) teneur en carbone faible < 0,03%	16,5 - 18,5	10 - 13	2 - 2,5	X2CrNiMo 17-12-2	Amagnétique Résistance élevée à la corrosion, surtout pour l'eau salée et les acides Qualité usinage acceptable Formage à froid donne de bons résultats

SAVOIR-FAIRE

Détails sur les matières travaillées (suite):

LAITON: Alliage cuivre-zinc « cuivre jaune »

Le laiton ne s'oxyde pas. Il est utilisé par les monuments historiques pour la fixation de pierres, ou la restauration de vieilles demeures et également dans la décoration ou l'ameublement.

CUIVRE:

Le cuivre a une excellente résistance à la corrosion due à son oxydation superficielle protectrice. Le cuivre est utilisé pour du « haut de gamme ». Il est utilisé par les monuments historiques pour la fixation d'ardoises, ou la restauration de vieilles demeures. Le cuivre ne peut être utilisé en pointe de structure.

ALUMINIUM:

L'aluminium ne s'oxyde pas. Il est utilisé dans des environnements humides (forêts), pour les moulages de béton et de plâtre. L'aluminium ne peut être utilisé en pointe de structure.

MAILLECHORT: Alliage cuivre-zinc-nickel « clous blancs »

Le maillechort ne s'oxyde pas. Il est utilisé dans la rénovation d'objets anciens ou dans les secteurs de la maroquinerie et la coutellerie.

CONDITIONNEMENT ET TRANSPORT

Conditionnement:

Boite carton de 1 Kg, 5 kgs ou 2500 pièces, 1000 pièces, 250 pièces.

Délai de livraison:

6 à 10 jours

**Fabrications à la commande.
Nous consulter.**

- **INOX F17-A430**
- **ALUMINIUM**
- **MAILLECHORT**
- **TRAITEMENT POUR LAITON BLANCHI**
- **Acier claire ou galvanisé**

- **Crampillons**
- **Conduits**
- **Goujons double pointe**
- **Pointes sans tête**
- **Pointes a « Schingle »**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Préambule :

Le traitement des commandes est fait sous réserves de l'application des présentes conditions générales que le client déclare accepter. L'acheteur reconnaît la prééminence de nos conditions sur ses éventuelles conditions propres.

Prix et paiement :

Toutes les factures sont payables à 45 jours nets date de facture sans escompte (loi LME). Ces conditions peuvent être adaptées à tout moment en cas de non-paiement de factures en cours ou en cas de dégradation du crédit de l'acheteur.

En cas de retard de paiement, une pénalité est calculée en fonction du taux d'intérêt légal en vigueur et du délai de retard.

Les prix s'entendent HT et départ usine, sauf stipulation contraire validée avec l'acheteur.

Réserves de propriété :

Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'à paiement intégral de celle-ci.

Transport et livraison :

La commande de l'acheteur devra préciser les instructions de livraison (incoterms). En cas d'absence d'instruction, les produits seront mis à disposition dans notre usine.

Le transport et le chargement, même réalisés par nos soins, se font aux risques et périls de l'acheteur, en fonction des incoterms définis.

Les délais de livraisons, ne sont donnés qu'à titre indicatif, sauf engagement ferme de notre part au moment de la commande.

Le transport fera l'objet d'une ligne de facturation séparée.

Nous n'accepterons pas de dommages et intérêts ou annulation de commande pour retard de livraison, sauf engagement ferme de notre part.

Garanties et responsabilité :

Les réclamations ne seront recevables que si elles sont formulées par écrit :

- Dès la réception, par réserves au transporteur, confirmées par lettre recommandée avec AR pour tous les dommages survenus pendant le transport ou ayant un emballage endommagé.
- Dans les 8 jours de l'arrivée des produits chez l'acheteur en ce qui concerne les quantités, poids et dimensions.

La preuve des dommages incombera à l'acheteur. Si la réclamation est recevable et fondée, la responsabilité du vendeur reste limitée au prix des marchandises livrées.

Notre responsabilité est exclue en cas de force majeure ou de cas fortuit.

Les produits sont fabriqués et livrés avec les tolérances d'usage sur les dimensions et le poids.

Droit applicable - Attribution de juridiction :

En cas de contestation, le tribunal de VESOUL (70) est le seul compétent, même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs.

Le contrat est soumis à la loi et à la langue française.